



Besoin de vos conseils

Par Ridamegroud_400

Bonjour je m'appelle Rida;

Je suis Algérie née en Algérie;

Ma défunte mère née en France (nice)1948 vécu 19ans un an de travail.

Grand-père ancien combattant

Grand-mère réintégration dans la nationalité française Par décret 1994.

Mes deux encle née en France(nice)

Toute ma famille ont vécu et décédé et enterré dans une concession funéraire familiale perpétuel acquis en 1960

Ma question est ce que celà représente des liens personnel et familiaux et des tâches avec la France suffisantes qui me permettra de revendiquer un titre de séjour vie privée et familiale.